

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 12 septembre 2014

Service instructeur

Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2014-8-6-14

Service consulté

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL
CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213**

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne des dossiers présentés en 2014, il vous est proposé de programmer les opérations dont l'ordre de service nous est parvenu et qui figurent en annexe au rapport, ce qui induit au titre du programme d'assainissement des montants de 9 273 € pour la Commune de Bisel et de 113 328 € pour la Communauté de Communes Ill-et-Gersbach (au titre du CTV 2014-2019 du Sundgau).

Lors de ses différentes réunions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du Conseil Général a validé, au titre du programme départemental d'assainissement, les opérations figurant en annexe, pour lesquelles les ordres de service ou lettres de commande m'ont été adressés.

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT

Contrats de Territoires de Vie 2014-2019 – Secteur spécifique eau-assainissement
Programme 2014

Sundgau : 3 opérations représentant 500 300 € HT de travaux et 122 601 € de subventions (annexe 1).

Je vous propose donc de programmer ces opérations au titre des Contrats de Territoires de Vie de 2^{ème} génération 2014-2019, pour un montant cumulé de 122 601 €, portant les Autorisations de Programme déjà affectées pour le Sundgau à 174 301 € pour une Autorisation de Programme globale de 16,3 M€.

Les imputations sont les suivantes : Programme C213 - Chapitre 204 - Fonction 61 - Nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
12 SEPTEMBRE 2014

**Contrats de Territoires de Vie (investissement)
PROGRAMME 2014**

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CTV01145	BISEL Transfert à la STEP (op 4 - complément départemental à la SUR) Sundgau	28 100,00	33%	9 273,00
CTV00939	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH collecte rue Principale (COL4) à Oberdorf Sundgau	277 500,00	24%	66 600,00
CTV00940	COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Transfert rue Principale à l'intercom (TRA1- TRA5) à Oberdorf Sundgau	194 700,00	24%	46 728,00
			Total	122 601,00